



MORT ANNONCÉE DE LA FILIÈRE GAZ

UNE NOUVELLE VICTIME DU GOUVERNEMENT



Le gouvernement a livré ses principaux arbitrages sur la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs. Le ministère de la Transition Écologique a publié le 24 novembre, les nouvelles normes de construction des bâtiments neufs. Ceux-ci doivent aboutir à une réduction d'au moins 30 % de la consommation d'énergie au quotidien ainsi que des émissions de gaz à effet de serre lors de la construction.

Cette nouvelle réglementation environnementale exclura le gaz des maisons neuves en France dès l'an prochain.

Cette décision assombrit considérablement l'horizon de GRDF, des fournisseurs de gaz et de façon générale de la filière gaz.

La RE 2020 pousse également à une sortie du chauffage au gaz dans les logements collectifs. La transition est moins abrupte que pour les constructions individuelles.

L'objectif bas carbone d'abord fixé à 14 kg de CO₂/an/m² puis abaissé à un seuil de 6 kg de CO₂/an/m² exclut de fait le chauffage exclusivement au gaz, mais permet le développement de solutions innovantes.

«C'est une révolution pour le logement et le secteur de l'énergie en France qui marquera une rupture majeure», a souligné ce mardi 24 novembre, la ministre de la Transition Écologique, Barbara POMPILI. Cette «révolution» acte en effet la disparition progressive des logements neufs chauffés au gaz alors que la RT 2012 prônait l'utilisation

du gaz. Des investissements conséquents ont d'ailleurs été faits tant pour développer le gaz vert que pour maintenir un réseau de distribution de qualité.

Quant à la direction de GRDF, son discours rassurant ne nous tranquillise pas et nous regrettons que l'entreprise n'ait pas anticipé un plan B compte tenu du dogme écologique porté par le gouvernement à des fins électoralistes.

GRDF doit proposer des alternatives répondant aux exigences idéologiques de cette nouvelle réglementation.

FO Énergie et Mines condamne cette nouvelle décision du gouvernement concernant l'énergie. L'écologie se radicalise et est prête à tout pour faire avancer son idéologie, même si cela met en péril des milliers d'emplois.

FO Énergie et Mines va interpeller les élus de la Nation, Députés, Sénateurs, Conseil Économique Social et Environnemental

pour qu'ils se saisissent de cette question afin de défendre la place du gaz dans le mix énergétique en France.

Chacun doit être conscient que cette décision, si elle se confirme, signera «la mort annoncée à terme», de la filière du gaz sur le sol de l'Hexagone.



AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org